

# INFO-NÉGO



Alliance de la Fonction publique du Canada

Unité de négociation de l'ACIA/AFPC

Le 17 juin 2008

## Beaucoup de discussions, bien peu de résultats

Votre équipe de négociation de l'ACIA était à Ottawa du 31 mai au 5 juin. L'équipe s'est réunie en caucus les deux premiers jours, puis avec l'employeur par la suite. Nous avons eu de longues discussions au sujet du congé de sélection du personnel, du congé d'études non payé, du congé de promotion professionnelle payé, du congé d'examen payé et du congé payé ou non payé pour d'autres motifs. Nous avons rejeté la tentative de l'employeur visant à modifier l'article 37 portant sur le congé annuel payé.

Notre principal sujet de discussion a porté sur la rémunération des heures de travail effectuées, y compris le temps alloué pour se préparer et se laver ainsi que la non-rémunération des heures supplémentaires effectuées pour une période de moins de 15 minutes. Les parties ont échangé leurs idées et leurs observations dans l'espoir de répondre à certaines préoccupations du syndicat. L'employeur retiendra quelques-unes de nos idées pour tenter de résoudre ce problème. Souhaitons qu'à notre retour à la table, nous puissions poursuivre la discussion et trouver une solution négociée à nos préoccupations.

La question du harcèlement a été soulevée avec l'employeur. Nous avons proposé d'élargir l'étroite définition actuelle du harcèlement sexuel présentée dans la convention collective de manière à englober et à prévenir toutes les formes de harcèlement. Nous croyons fermement qu'une formation sur le harcèlement est nécessaire au sein de l'ACIA.

Nous avons fait valoir notre point de vue à l'employeur au sujet des clauses suivantes : harcèlement sexuel, rendez-vous chez le médecin pour les employées enceintes, congé pour accident de travail, congé non payé pour prodiguer des soins à un membre de la famille immédiate et congé de deuil. On nous a dit que la réponse de l'employeur viendrait plus tard.

Nous avons paraphé l'une des propositions de l'employeur visant à simplifier la représentation sous forme de fractions et de décimales. Entre-temps, l'employeur est censé nous fournir des données statistiques sur un certain nombre de questions avant la prochaine séance prévue à la fin septembre.